

DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE LILLE  
COMMUNE DE VERLINGHEM

**Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mil vingt-deux, le jeudi huit décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le trente novembre deux mil vingt-deux, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

**Nombre de conseillers en exercice : 19**

**Membres présents :** M. Thierry BONTE, Maire – M. Benoît BOUREL – Mme Anne GOFFAUX – M. Damien DELAIRE – Mme Gaëlle COMBRIS – M. Philippe BUISINE, Adjoint au Maire. Mme Elsa BLANQUART – M. Christophe GAQUIERE Conseillers Municipaux Délégués. M. Bernard DECLERCK – Mme Dominique QUINART – M. Bruno POLLEZ – Mme Nathalie MASSON – Mme Capucine MAYEUR – Mme Annick GOUSSEN – Mme Christiane MEURILLON – M. Éric FORESTIER – M. Antoine CREPIN – Mme Virginie HUGBART-DELANNOY, Conseillers Municipaux.

**Absents excusés :** M. Grégoire HAMY (pouvoir à Mme Capucine MAYEUR).

**Secrétaire de Séance :** Mme Capucine MAYEUR.

**N° 2022-54 - Objet : Cession d'emprises foncières et demande de classement de voies à la Métropole Européenne de Lille.**

Rapporteur : M. Philippe BUISINE.

La Métropole Européenne de Lille, propriétaire du bois de Verlinghem, a engagé des études en vue de son ouverture au public.

Le projet de la Métropole Européenne de Lille nécessitera des aménagements qui permettront d'accéder au bois par voie piétonne.

Parmi ces aménagements, un parking paysager pourra être aménagé en centre bourg, rue Alix Ghestem, pour permettre aux visiteurs de stationner leur véhicule à proximité du bois et de s'y rendre à pied. La création de ce parking permettra par ailleurs de créer une liaison entre la rue du Beau Rang et la rue Alix Ghestem. Ces aménagements faciliteront le stationnement et la circulation en centre bourg.

Ce projet nécessiterait de céder à titre gratuit à la Métropole Européenne de Lille une emprise foncière sur les parcelles A1262 et A1123 dans les conditions suivantes :

- Parcelle A1262 : environ 2 149 m<sup>2</sup>
- Parcelle A1123 : environ 178 m<sup>2</sup>

Par ailleurs, l'accès principal au bois de Verlinghem se fait par l'allée du Tournebride. Monsieur le Maire propose de céder à la Métropole Européenne de Lille, par la procédure de rétrocession des voies d'avant 90, les parcelles constituant l'allée du Tournebride :

- Parcelle A1248 : 89 m<sup>2</sup>
- Parcelle A1453 : 221 m<sup>2</sup>
- Parcelle A1455 : 206 m<sup>2</sup>
- Parcelle A267 : 1550 m<sup>2</sup>

Sur proposition de la Commission de Finances et de la Commission Patrimoine, cadre de vie, travaux,

Oui l'exposé,

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée, à l'unanimité,

- **Approuve la cession à titre gratuit à la Métropole Européenne de Lille une emprise foncière sur les parcelles :**
  - **Parcelle A1262 : environ 2 149 m<sup>2</sup>**
  - **Parcelle A1123 : environ 178 m<sup>2</sup>**
- **Approuve la demande de classement, auprès de la Métropole Européenne de Lille, de l'allée du Tournebride dans le cadre de la procédure de rétrocession des voies d'avant 90 :**
  - **Parcelle A1248 : 89 m<sup>2</sup>**
  - **Parcelle A1453 : 221 m<sup>2</sup>**
  - **Parcelle A1455 : 206 m<sup>2</sup>**
  - **Parcelle A267 : 1550 m<sup>2</sup>**

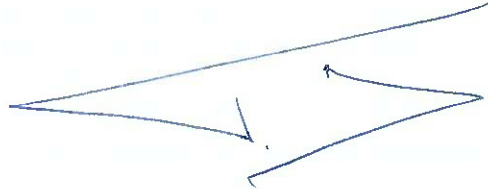
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et documents relatifs à cette cession et cette demande de classement.

La secrétaire de séance,  
Capucine MAYEUR.

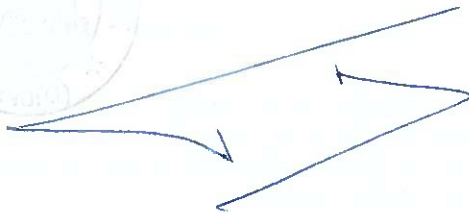


Ainsi fait et délibéré.  
Pour extrait conforme.

Le Maire,  
Thierry BONTE.



Certifié exécutoire par le Maire  
compte tenu de la transmission en Préfecture le 12/12/2022  
et de la publication le 13/12/2022 Thierry BONTE, Maire.





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : Verlinghem**

**Utilisateur : PASTELL Plateforme**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DEL_2022_54
Date de la décision :	2022-12-08 00:00:00+01
Objet :	Cessions d'emprises foncières à la MEL et demande de classement de voies dans le domaine métropolitain
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	3.6 - Autres actes de gestion du domaine privé
Identifiant unique :	059-215906116-20221208-DEL_2022_54-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-215906116-20221208-DEL_2022_54-DE-1-1_0.xml	text/xml	926
Nom original :		
del_2022_54.pdf	application/pdf	106668
Nom métier :		
99_DE-059-215906116-20221208-DEL_2022_54-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	106668

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 décembre 2022 à 17h47min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 décembre 2022 à 21h41min09s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 décembre 2022 à 22h06min06s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 décembre 2022 à 22h11min10s	Reçu par le MI le 2022-12-12

